



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE DE TENNIS DE TABLE



FINALES PAR CATÉGORIES MESSIEURS ET DAMES

La compétition se déroulera les 17 et 18 février 2024 au Complexe LABRUNIE
74800 LA ROCHE SUR FORON

Convocations : Samedi : Poussins, Minimes et Juniors

Dimanche : Benjamins, Cadets et Seniors + **FILLES**

- **SENIORS et CADETS** : Pointage à partir de 9h15 – Début de la compétition : 09h30
- **JUNIORS, MINIMES** : Pointage à partir de 9h15 – Début de la compétition : 09h30
- **BENJAMINS et POUSSINS** : Pointage à partir de 10h – Début de la compétition : 10h15
- **FILLES PAR CATEGORIES DAMES** : Pointage à 11h – Début de la compétition : 11h30

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Tous les **joueurs** devront s'acquitter du droit d'inscription de **8 €** fixé par le comité (8 euros pour un ou deux tableaux).
Ces droits d'inscription seront facturés directement aux clubs.
- Nombre de joueurs par tableau : 24 pour les Seniors et 16 pour les Juniors, cadets, minimes, benjamins et 12 pour les poussins.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATION

L'organisation matérielle est confiée à un club du comité.

Le Juge-Arbitre de l'épreuve sera Stefan BRIERE. Tel : 06 09 77 70 41, stefan.briere@wanadoo.fr

ABSENCE

Tout joueur engagé et absent non excusé dans les délais sera sanctionné et devra s'acquitter d'une amende financière, d'un montant de **15 €** fixé par le comité directeur départemental, amende qui sera réclamée à son club.

COMPÉTENCES DU COMITÉ DIRECTEUR

Il appartient au comité directeur de statuer sur tout litige et sur tout cas particulier ayant trait à cette compétition (comportement, réclamation...).

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX INDIVIDUELS CD74

Poussins – Benjamins – Minimes – Cadets – Juniors – et Seniors masculins +
féminines

Samedi 17 et Dimanche 18 Février 2024 / Club organisateur **LA ROCHE PRGTT**

Article 1 : Les résultats individuels des joueurs seront comptabilisés avec un coefficient de 1,50.

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les championnats individuels sont ouverts sur inscription dans SPID MON CLUB à tous les **mineurs** de **nationalité française** licencié(e)s traditionnels dans un club du CD 74 + GESSIEN **ayant participé à au moins 3 rencontres sportives** sur le département depuis le début de la saison sportive 2023/2024. Les sélections se font aux points classements. **Le tableau adulte est ouvert aux étrangers.**

Les joueurs qui veulent participer à 2 catégories devront s'inscrire 2 fois : dans leur catégorie et dans la catégorie supérieure. **Pour participer à la catégorie supérieure le joueur doit obligatoirement s'inscrire à sa catégorie d'âge.**

Seront qualifiés les **24 meilleurs seniors, les 16 meilleurs pour les catégories jeunes (benjamins à juniors) et les 12 meilleurs poussins** aux points classement de Janvier 2024.

Article 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Les jeunes ne pourront participer qu'à un seul tableau par jour de compétition. La répartition des tableaux sur les 2 journées permet à un jeune de participer à sa catégorie + la catégorie supérieure (s'il est qualifié par ailleurs).

Répartition des tableaux sur chaque journée :

Samedi : poussins – minimes – juniors

Dimanche : benjamins – cadets – seniors + toutes les catégories filles (poussines à séniors)

La catégorie sénior sera de 24 joueurs

Les catégories benjamins, minimes, cadets et juniors seront de 16 joueurs

La catégorie poussin sera de 12 joueurs

Article 4 : DEROULEMENT

- Groupe de 24 joueurs en poules de 3
- Groupe de 16 joueurs en poules de 4
- Groupe de 12 joueurs poussins en poules de 3

Classement intégral

Article 5 : RECOMPENSE

Les trois premiers de chaque tableau seront récompensés (garçons et filles).